



LE MINISTRE DE LA SANTÉ «L'ALGÉRIE N'A SOUFFERT D'AUCUNE PÉNURIE DE MÉDICAMENTS EN 2023»

Page 16

AIR ALGÉRIE OSRA

LES RÉSERVATIONS
EN LIGNE OUVERTES

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5005 | Jeudi 2 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE ANTITERRORISTE

ONZE ÉLÉMENTS
DE SOUTIEN ARRÊTÉS

Page 16

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

TEBBOUNE : «LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT EST UNE PRIORITÉ »

Page 3



APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

L'ALGÉRIE RÉITÈRE
SES ENGAGEMENTS

Page 4



DROITS DES TRAVAILLEURS EN ALGÉRIE

AMAR TAKJOUT ANNONCE
TROIS CONFÉRENCES
NATIONALES

Page 2

DROITS DES TRAVAILLEURS EN ALGÉRIE

Amar Takjout annonce trois conférences nationales

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takjout, a annoncé, hier la tenue, avant la fin de l'année en cours, de trois conférences nationales exclusivement. La première sera dédiée à la santé mentale au travail, la seconde traitera du climat et la troisième numérisation. La troisième conférence, qui selon M. Takjout est très importante, abordera les droits des travailleurs et les décisions de justice qui ne s'appliquent pas.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de son passage au Forum de la radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, le chef de file de la Centrale syndicale a indiqué que ces conférences verront la participation des

magistrats, des représentants de syndicats, des chefs d'entreprises, du ministère du travail et tous les acteurs concernés par les questions des droits des travailleurs en Algérie. Citant l'exemple des droits bafoués par certaines entreprises, M. Takjout a indiqué que « les décisions de justice en faveur des travailleurs doivent être appliquées, car cela pose un sérieux problème. Si on ne reconnaît pas l'arbitrage de la justice, cela remet en cause la colonne vertébrale de l'Etat. » Partant de ce constat, M. Takjout a affirmé que « l'UGTA aurait aimé qu'il y ait des mécanismes intermédiaires avant de recourir à la justice », citant le Conseil national du travail qui, selon lui, « pourrait jouer un rôle d'arbitrage avec les entreprises. » Abordant la Journée internationale du travail, M. Takjout a indiqué que « cette journée est aussi celle des entreprises, comme c'est une journée des revendications. Il se trouve qu'il y avait beaucoup de décisions prises lors des Conseils des ministres, à l'encontre des entreprises et de l'agriculture, mais aussi à l'encontre des travailleurs, comme les augmentations de salaires assez conséquentes et qui avoisinent les 47 % et qui vont se poursuivre cette année et la revalorisation des retraites », soulignant que « ce qui intéresse l'UGTA, c'est comment atténuer le problème de l'inflation.

Après, il faut communiquer intensément et expliquer aux salariés et aux retraités que l'Etat a besoin d'un délai de rigueur et d'un répit pour pouvoir décider telle ou telle augmentation, notamment pour

éviter dans les mécontentements.»

« La relance a besoin de temps et d'accompagnement »

Pour M. Takjout, « il était temps de booster les entreprises pour aller vers une autosuffisance et exporter les excédents pour générer de la richesse », déplorant que « l'augmentation des salaires est vite rattrapée par l'inflation ». Prônant la régulation du marché pour juguler la hausse des prix, M. Takjout a souligné qu'« il faudra le mécanisme qu'il faut pour ne pas affecter le niveau de vie des citoyens. La relance est là, certes, mais il faudra expliquer aux citoyens que cette relance a besoin de temps et d'accompagnement. »

Sur un autre plan, M. Takjout regrette que les travailleurs ne soient pas encore syndiqués ou organisés en organisations légales mais, qui selon lui, « continuent de solliciter l'UGTA pour intervenir en leur faveur alors qu'ils ne nous reconnaissent pas. Pire, ils nous insultent ! Idem pour les chefs d'entreprises qui ne reconnaissent pas les syndicats et qui sollicitent l'UGTA pour solutionner leurs problèmes. Encore une fois, je suis là pour discuter, dialoguer et faire de la pédagogie s'il le faut, car nous sommes dans une République où le droit du syndicat est consacré. »

L'UGTA lance une enquête en ligne

« Le travailleurs n'a pas besoins unique-

ment de salaire. Il a besoin d'un environnement de travail sain, sans harcèlement et sans pressions inutiles et contreproductives », a développé M. Takjout, révélant que l'UGTA a dédié un département pour la santé mentale et développera tous ces sujets lors de la prochaine conférence académique. « L'UGTA est en train de préparer un travail dans ce sens et nous avons même lancé une enquête en ligne pour savoir comment les choses évoluent dans les entreprises », a encore révélé le patron de la Centrale syndicale, soulignant que « le travailleur algérien est aussi concerné par la transition climatique qui touche le monde entier, car elle est synonyme de pertes et de créations d'emplois. »

« Il faut dépenaliser l'acte de gestion »

Abordant les erreurs dans l'acte de gestion, l'invité du Forum de la Radio Algérienne a estimé qu'« il fallait dépenaliser l'acte de gestion quand il s'agit d'un acte qui relève du quotidien d'un travailleur et/ou d'un cadre. On ne peut pas ne pas commettre indéfiniment d'erreur dans la gestion de tous les jours. Qui ne peut pas ne pas se tromper. Il faut mesurer cette erreur. » En revanche, juge-t-il, « quand il s'agit d'un acte prémédité, il faudra agir. Là aussi, il faudra apprendre à comptabiliser les erreurs de gestion, car il y en aura tout le temps, selon les degrés. Après, dépenaliser un acte de gestion ne relève pas d'un tabou. Il faut relancer la pédagogie économique. Tout est codifié. » **R. R.**

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

Le travail, seule valeur sûre!

PAR IDIR AMMOUR

Également connue sous le nom de fête des travailleurs, le 1^{er} mai de chaque année est une journée célébrée dans de nombreux pays du monde entier. En Algérie, cette journée est marquée par une série d'événements et de célébrations qui rendent hommage aux travailleurs et à leurs contributions à la société. Au-delà de la simple reconnaissance des efforts de la main-d'œuvre algérienne, la fête du travail est également une occasion pour réfléchir aux défis auxquels les travailleurs sont confrontés et discuter des mesures à prendre pour améliorer leurs conditions de travail. Le travail est une valeur fondamentale de notre société. Il est la force motrice qui alimente l'activité économique, crée des emplois et permet à la société de se développer. Mais la valeur du travail ne se limite pas à ses aspects économiques. Travailler est une activité qui apporte une multitude de bénéfices et de satisfactions, tant pour l'individu que pour la communauté dans laquelle il évolue. Toutefois, pour que le travail conserve toute sa valeur, il doit être exercé dans des conditions justes et équitables. Les travailleurs doivent bénéficier de conditions de travail décentes, d'une rémunération juste et d'une protection sociale adéquate. Il est également important de garantir l'égalité des

chances en matière d'emploi, en favorisant l'accès au travail pour tous, indépendamment de l'âge, du genre, de la religion ou de l'origine sociale. À rappeler que l'Algérie a veillé, depuis le recouvrement de sa souveraineté nationale, à adopter les accords relatifs à l'Organisation internationale du travail (OIT), outre la consécration par la Constitution algérienne des principes de promotion de la justice sociale, de protection des libertés fondamentales et de renforcement de la démocratie participative. Aujourd'hui, plus que jamais, les choses semblent s'améliorer depuis l'investiture de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République et le meilleur reste à venir. Conscient que le véritable moteur du développement durable réside dans le capital humain, le chef de l'Etat a inscrit depuis 2020 l'amélioration du sort des travailleurs au sommet de ses priorités. Des mesures concrètes ont été prises pour renforcer le pouvoir d'achat, faciliter l'insertion professionnelle et encourager l'innovation entrepreneuriale. En réaffirmant son engagement envers le développement et la diversification économique du pays, l'amélioration des conditions de vie et la promotion du dialogue social, le Président témoigne d'une vision résolue pour une Algérie nouvelle plus prospère et inclusive. Les acquis réalisés jusque-là dans le monde

du travail sont une preuve tangible de l'engagement du Président envers la dignité des travailleurs, la reconnaissance de leurs contributions et le placement du travail au cœur de l'économie moderne. Fort de cette détermination, le gouvernement s'est mobilisé pour mettre en place une série de mesures visant à soutenir les travailleurs et à protéger leurs droits face aux défis économiques et sociaux. Citant à titre d'exemple l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salaires dont le montant est inférieur ou égal à 30.000 DA et les pensions de retraite, l'augmentation à hauteur de 40% des salaires des travailleurs de la Fonction publique, et la revalorisation, deux fois successive en 2023, des pensions de retraite. Le président de la République ne s'est pas arrêté là. Il a décidé de porter le taux d'augmentation des salaires à 47% en 2024, accompagné d'une augmentation des pensions de retraite ainsi que d'une réduction des impôts sur le revenu. Dans le cadre de l'intégration des affiliés au programme d'intégration professionnelle, le placement de plus d'un demi-million de personnes dans un emploi stable et permanent avec une couverture sociale entière, et l'institution du droit des employés et des fonctionnaires à un congé pour créer leurs propres entrepris-

es. Ces décisions inédites et exceptionnelles visent principalement l'amélioration du pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées. Un autre dispositif crucial mis en place est le système de prise en charge partielle des salaires des travailleurs. Dans le but de soutenir les entreprises en difficulté et de préserver les emplois, l'Etat verse une allocation partielle des salaires des employés sous certaines conditions. Cette mesure a permis de soulager les charges financières des entreprises tout en préservant les revenus des travailleurs. Parallèlement, des incitations financières et fiscales ont été mises en place pour encourager les entreprises à recruter de nouveaux employés, stimulant ainsi la création d'emplois. Cette initiative a contribué à dynamiser le marché du travail et à offrir des opportunités d'emploi à un plus grand nombre de personnes. En outre, le gouvernement a renforcé la Protection sociale en étendant la couverture sociale pour inclure davantage d'actifs, notamment les travailleurs indépendants et ceux du secteur informel. Cette mesure a permis d'assurer une sécurité financière accrue pour un plus grand nombre de travailleurs et de leurs familles. Des efforts ont également été déployés pour améliorer les conditions de travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail. **I. A.**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Tebboune : «La préservation du pouvoir d'achat est une priorité »

L'Algérie a célébré hier 1^{er} mai, à l'instar de tous les pays, la fête des travailleurs. À cette occasion, le Président Abdelmadjid Tebboune s'est rendu au siège de l'UGTA à Alger, où il a prononcé un discours historique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Alger, que la célébration de la Journée internationale des travailleurs était l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération. Président de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs à la Maison du peuple à la Place du 1^{er} Mai, le président de la République a précisé, dans une allocution, que « la célébration de cette Journée dans cet édifice imposant, symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie, était l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables de la trempe d'Aïssat Idir, qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération. » Le président de la République a également rendu hommage, avec fierté, au sens élevé du patriotisme et à la grandeur d'âme du défunt Abdelhak Benhamouda, s'inclinant à sa mémoire et à la mémoire de tous ceux qui l'ont rejoint sur cette voie.

Revalorisation salariale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que les salaires des travailleurs algériens « doivent être au niveau de l'économie nationale », qui connaît, ces dernières années, une grande dynamique. Il a renouvelé son engagement à consentir une autre revalorisation salariale.

Dans le sillage, il a souligné que « les objectifs des plus hautes autorités du pays sont focalisés sur la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Outre une amélioration des revenus mensuels, il convient, a soutenu le président Tebboune, de maîtriser les prix à la consommation, limiter l'inflation et conforter la valeur du dinar. » Il a rappelé qu'en 2019, le pays sortait d'une période « mafieuse », durant laquelle les couches sociales vulnérables étaient des laissés pour compte. Il s'avérait urgent de remédier à cette situation pour éviter l'embourbement de larges catégories de salariés et de sans-emplois dans la pauvreté extrême. Des mesures sociales ont été prises : revalorisation des salaires, baisse de l'IRG (les revenus de moins de 30 000 dinars en sont carrément exonérés), augmentation du point indiciaire, augmentation des pensions et allocations de retraite et institution de l'allocation chômage au profit des primo-demandeurs d'emplois âgés de moins de 40 ans. La fête des travailleurs survient cette année dans un contexte marqué par des indicateurs macroéconomiques au vert, avec des réserves de change de 69 milliards de dollars en 2023, une balance des paiements excédentaire de 6,5 milliards



de dollars, une croissance de 4,1% en 2023. Pour les fonctionnaires, le Président Tebboune leur a accordés une revalorisation des salaires de 47%, avant de décider de « compléter le taux restant, estimé à 53% afin d'atteindre le taux de 100% d'ici 2026-2027 », comme le rappelle l'agence officielle dans une dépêche publiée mardi. Le chef de l'Etat a aussi validé une hausse des pensions de retraite en 2024. Ces mesures visent à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités qui a été laminé ces dernières années par les effets conjugués de l'inflation et de la baisse du dinar algérien face aux principales devises étrangères (euro et dollar).

« Les retraites seront revalorisées à hauteur de 10 à 15% »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, ce mercredi devant les syndicalistes à la Maison du peuple à l'occasion de la fête du travail, que le prochain Conseil des ministres, programmé pour le début de la semaine prochaine, examinera en détail le dossier des augmentations des pensions et allocations de retraite. Il a affirmé que « la

revalorisation sera de l'ordre de 10 à 15% du montant actuellement perçu par les retraités. » Interpellé sur le retour à une retraite sans condition d'âge, après 32 ans de cotisations, le chef de l'Etat a répondu que la question pourrait être débattue, en prenant en compte des paramètres économiques.

« Le PIB a atteint 260 milliards de dollars à fin 2023 »

Il a assuré que les revendications réalistes

et réalisables seront satisfaites rapidement. Abdelmadjid Tebboune, a illustré la relance économique par un chiffre éloquent : le PIB (Produit intérieur brut) a atteint, à la clôture de l'exercice 2023, quelques 260 milliards de dollars, alors qu'il se limitait à 64 milliards de dollars en 2015/2016. Il a assuré que le développement économique se poursuivra, de telle manière à hausser le PIB à 400 milliards de dollars à échéance 2026/2027.

L. B

UGTA

Amar Takjout salue les décisions prises par le président de la République

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takjout, a salué, hier à la Maison du peuple dans son allocution à l'occasion de la célébration de la fête internationale du travail, « la participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la célébration de la fête internationale du travail, en concrétisation de ses engagements et en reconnaissance des efforts des travailleurs dans le processus de construction ». M. Takjout a rappelé, à cette occasion, « les acquis réalisés dans le monde du travail, comme l'augmentation des salaires et des pensions de retraite des travailleurs. » Du reste, le patron de la Centrale syndicale a salué « les décisions prises par le Président dans le domaine agricole », qui, selon lui, « ont contribué à la réalisation de l'indépendance alimentaire de l'Algérie. »

R. N.

LES ATTENTES ET ESPOIRS DES TRAVAILLEURS

Les acquis sociaux à préserver

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La situation du monde du travail est appelée à évoluer. Le chantier des réformes reste ouvert sur plusieurs fronts. Les salaires, la sécurité au poste du travail et l'amélioration du pouvoir d'achat restent la priorité des pouvoirs publics. Il y a juste un an, le président de la République avait décidé d'une augmentation conséquente des salaires des travailleurs.

Près de 2,8 millions étaient concernés par cette revalorisation qui a été suivie par une deuxième mesure en janvier dernier. C'est dire que la question des salaires dans le monde du travail a été pour une fois assez confortée par l'Etat qui a placé dans son axe stratégique la lutte contre toute forme de précarité. Cette initiative a été saluée par la plupart des syndicats qui ont estimé que « c'est un geste de considération envers le travailleur pour le motif. »

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat avait promis lors d'un discours récent qu'il y aurait une autre augmentation des salaires en 2024 à raison de 47% et une augmentation des pensions de retraite. Une décision qui va prendre effet cette année dans la mesure où les budgets alloués sont conséquents.

Cette revalorisation aura une incidence sur le pouvoir d'achat d'autant que cette question est placée également comme une priorité pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Sur ce plan d'ailleurs, il a été constaté que le pouvoir d'achat des algériens a enregistré une nette dégradation au point où un expert économiste a laissé entendre que « le pouvoir d'achat a baissé de 105% depuis 2008 » et dont l'incidence sur les populations a été fatale. L'autre préoccupation dans la même lignée est celle de l'inflation que les pouvoirs publics ont promis de juguler à un niveau normal.

Les spécialistes considèrent que le pays

ne devrait pas frôler les 15% de l'inflation afin de ne pas succomber à une crise sociale aux graves conséquences. Mais, l'espoir est permis puisque la dernière décision portant sur l'amélioration du budget de l'Etat avec zéro endettement, sera d'un résultat probant sur le plan socio-économique. C'est du moins ce que compte réaliser l'Etat en faveur des classes laborieuses. Dans certains secteurs comme la Santé et l'Éducation, c'est l'attente des nouveaux statuts qui pourront améliorer les conditions socio-professionnelles de ces franges de ces travailleurs. Le secteur Économique n'est pas en reste puisque l'Etat a décidé de ne plus recourir aux plans sociaux et donc pas de licenciements en vue. Mieux, la nouvelle réforme apportée à la législation de la loi 90-10 évoque un nouveau code de travail qui est toujours en cours d'élaboration avec la protection des travailleurs contre toute forme d'abus et de dérives.

F. A.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Saisie de 543 milliards à Constantine

«Le service régional de lutte contre la criminalité organisée de Constantine a récupéré plus de 543 milliards de centimes de produits de blanchiment d'argent. L'affaire traitée par le service régional de lutte contre la criminalité organisée de Constantine, sous la supervision du procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, a permis de démanteler un réseau criminel activant dans le domaine du blanchiment d'argent et de dissimulation de revenus criminels liés au commerce de tabac», indique un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale. Les investigations menées par les enquêteurs de la Direction Régionale de Lutte contre la Criminalité Organisée de Constantine ont mis à jour la méthode criminelle utilisée par une société spécialisée dans la vente de tabac, dont le directeur utilisait les registres commerciaux de personnes n'ayant aucune relation commerciale avec la société en échange de la réception de sommes d'argent pour justifier l'origine illicite de ces fonds, ajoute la même source. «Les résultats de l'investigation, annoncés par le parquet le 29/04/2024, ont abouti à la mise en détention provisoire de 12 personnes et à la saisie de biens immobiliers, mobiliers, argent liquide, comptes bancaires et métaux précieux d'une valeur de plus de 543 milliards de centimes, dont 22 véhicules», est-il mentionné. Le service régional de lutte contre la criminalité organisée de Constantine a récupéré plus de 543 milliards de centimes de produits de blanchiment d'argent. «L'affaire traitée par le service régional de lutte contre la criminalité organisée de Constantine, sous la supervision du procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, a permis de démanteler un réseau criminel activant dans le domaine du blanchiment d'argent et de dissimulation de revenus criminels liés au commerce de tabac», indique un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale. «Les investigations menées par les enquêteurs de la Direction Régionale de Lutte contre la Criminalité Organisée de Constantine ont mis à jour la méthode criminelle utilisée par une société spécialisée dans la vente de tabac, dont le directeur utilisait les registres commerciaux de personnes n'ayant aucune relation commerciale avec la société en échange de la réception de sommes d'argent pour justifier l'origine illicite de ces fonds», ajoute la même source. «Les résultats de l'investigation, annoncés par le parquet le 29/04/2024, ont abouti à la mise en détention provisoire de 12 personnes et à la saisie de biens immobiliers, mobiliers, argent liquide, comptes bancaires et métaux précieux d'une valeur de plus de 543 milliards de centimes», dont 22 véhicules, est-il mentionné.

R. N.

APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE

L'Algérie réitère ses engagements

Dans un monde où domine ces derniers temps les crises et les guerres, l'approvisionnement en énergie n'a eu de cesse de susciter les inquiétudes de tous les pays.

PAR KAMAL HAMED

Les pays occidentaux et asiatiques notamment, dont les économies reposent sur une forte consommation d'hydrocarbures, ont montré ouvertement leurs inquiétudes. Mais, face à ces inquiétudes et appréhensions, les pays producteurs d'énergie fossiles ont, à maintes reprises, tenté de rassurer les marchés sur leurs capacités à faire face à la problématique de l'approvisionnement des marchés pour répondre à la montée de la demande. L'Algérie, pays producteur d'hydrocarbures, fait partie intégrante de ce lot de pays. L'Algérie a répété à plusieurs reprises que ses engagements contractuels en la matière seront respectés à la lettre. En somme, se voulant rassurant, Alger a toujours assuré et rassuré ses partenaires sur sa capacité à répondre favorablement aux demandes en respectant de la sorte les contrats qui lient Sonatrach à ses partenaires. Ces engagements ont été, une fois encore, réitérés tout récemment. Et c'est par la voix du ministre de l'énergie et des mines, Mohamed Arkab, que l'Algérie s'est exprimé cette fois. C'était en effet à l'occasion de la conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement qui s'est tenue ces derniers jours à Turin, en Italie. Invité par son homologue italien pour participer à cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre de la présidence italienne du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), Arkab a rappelé dans une allocution que l'Algérie a mis en œuvre « une stratégie d'augmentation de



la production d'énergie primaire, notamment de gaz naturel, avec l'engagement de sécuriser un approvisionnement à long terme, tout en réduisant l'empreinte carbone.» Le ministre a également souligné que l'Algérie s'est engagée à renforcer son rôle de fournisseur d'énergie mondial « fiable » grâce à d'énormes investissements dans l'exploration et la production, ainsi que dans les infrastructures de transport de gaz, visant à garantir la sécurité énergétique et à répondre à la demande énergétique croissante de manière durable. Sur ce point, Arkab a expliqué qu'avec un programme d'investissement de plus de 52 milliards de dollars, l'Algérie ambitionne d'augmenter la production de gaz à hauteur de 110 milliards de mètres cubes par an. Ainsi lors du 7^e sommet des pays du GECF, qui s'est tenu il y a de cela trois mois à Alger, le président de la République a fait le même sermon. Il a réitéré « l'engagement de l'Algérie à œuv-

er de concert avec vous tous, pour un avenir commun prometteur pour cette ressource naturelle, à travers l'élargissement et l'intensification du dialogue et de la concertation entre et avec les acteurs.» «Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que les résultats de ce Sommet nous aideront à nous acheminer vers notre vision commune.» Le président de la République a estimé que le Sommet «est l'occasion d'élaborer une vision commune pour la préservation des intérêts des producteurs et des consommateurs de gaz, et consacre notre engagement à concrétiser les objectifs du GECF, ainsi que notre détermination à renforcer son rôle et à mettre en avant sa contribution à la sécurité mondiale de l'énergie.» Mais, pour ce faire, l'Algérie n'a eu de cesse aussi de plaider pour le renforcement des investissements des pays développés. On se rappelle dans ce cadre les propos du ministre de l'Énergie Mohamed Arkab en direction des allemands, mais aussi, par voie indirecte, à tous les occidentaux. À une question sur la possibilité de livraison de gaz algérien à l'Allemagne, Mohamed Arkab répond : «Si l'Allemagne veut nous acheter du gaz, alors investissez dans de nouveaux gisements avec nous. Comme les Italiens avec le groupe ENI. Nous avons un programme ambitieux de 39 milliards de dollars pour accroître la production dans le secteur pétrolier et gazier d'ici 2026. Sonatrach lèvera la majorité des investissements, et nous recherchons des partenaires pour le reste.» Un message on ne peut plus clair de l'Algérie qui a de tout temps été respectueuse de ses engagements. En attestent ses partenaires européens, notamment lors de la crise du COVID ou l'Algérie n'a eu aucun manquement à ses engagements contractuels. Et même lors de la crise avec l'Espagne, l'Algérie poursuivait ses livraisons donnant ainsi des gages de sa fiabilité en tant que partenaire.

K. H.

AIR ALGÉRIE OSRA

Les réservations en ligne ouvertes

PAR RANIA NAILI

Air Algérie poursuit son offensive sur le marché international. Après avoir lancé le lundi 22 avril son offre Osra qui destinée exclusivement aux familles algériennes, la compagnie aérienne nationale a lancé avant-hier une nouvelle promo sur certaines lignes internationales. Hier mercredi 1^{er} mai, à l'occasion de la Fête des travailleurs, Air Algérie a dévoilé une belle surprise à ses clients, en annonçant l'ouverture des réservations en ligne pour son offre Osra. « Les réservations en ligne pour l'offre OSRA – Famille sont désormais ouverte », a annoncé Air Algérie dans un communiqué publié ce mercredi 1^{er} mai. La compagnie aérienne algérienne répond ainsi aux demandes de ses clients qui n'ont compris pourquoi l'offre Osra n'était pas disponible en ligne et qu'il fallait se déplacer dans les agences pour réserver, ce qui peut représenter un obstacle important pour les Algériens de

la diaspora. Dans de nombreux pays, Air Algérie dispose d'une seule agence, comme c'est le cas au Canada où la communauté algérienne est estimée à plus 100.000 personnes. En France, la compagnie aérienne nationale compte des agences dans certaines grandes villes seulement, ce qui réduit les possibilités de réservation pour de nombreux Algériens basés dans ce pays. À l'étranger, Air Algérie dispose de très peu d'agences pour satisfaire ses nombreux clients notamment à l'approche de l'été, période durant laquelle les membres de la communauté nationale partent dans le monde reviennent au pays pour passer des vacances en famille. Air Algérie explique qu'elle a ouvert les réservations en ligne pour l'offre Osra en « réponse à la demande croissante de nos chers clients » et « compte tenu du grand succès » de cette promotion qui concerne des voyages entre le 1^{er} juin et le 30 septembre. « Cette démarche vise à faciliter l'accès des familles algériennes à cette offre spéciale,

conformément à la politique du gouvernement en matière de numérisation et d'e-communication », affirme Air Algérie qui a été critiqué pour avoir restreint sur les réservations dans le cadre de l'offre Osra (famille) aux agences alors que le gouvernement multiplie les actions pour numériser tous les secteurs. Air Algérie ajoute que la réservation en ligne pour son offre Osra « s'inscrit dans le cadre de nos efforts continus visant à améliorer l'expérience utilisateur pour nos précieux clients, et à faciliter le processus de réservation et de bénéfice de nos nouvelles offres. » Avec l'ouverture des réservations en ligne pour son offre Osrah, Air Algérie se met ainsi au diapason de la concurrence sur le marché international. Les compagnies Tassili Airlines qui a lancé sa promo été 2024 fin avril ainsi que Transavia ont dès le départ donné la possibilité à leurs clients de réserver en ligne, avec des billets comprenant des offres avec ou sans bagages.

R.N.

FORUM DE DOHA

Les efforts de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne largement salués

Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes, des pays d'Asie centrale et de l'Azerbaïdjan ont salué, mardi dans le communiqué final ayant couronné la 3^{ème} session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, les efforts de l'Algérie pour la réalisation de la réconciliation entre les factions palestiniennes, une initiative lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en 2022.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors de cette session tenue à Doha, les ministres des Affaires étrangères ont valorisé le rôle de l'Algérie et ses démarches à l'ONU, au service de la cause palestinienne, pour permettre à la Palestine de devenir un Etat membre à part entière des Nations Unies. Ils se sont également félicités de la participation de plusieurs pays arabes et de l'Azerbaïdjan au Sommet des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu le 2 mars dernier à Alger, saluant à ce propos l'inauguration du siège de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) à Alger.

Positions immuables de l'Algérie envers la Palestine

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a affirmé, mardi à Alger, que les positions de l'Algérie envers la Palestine étaient « immuables » et ses approches vis-à-vis des questions d'occupation « déterminantes et exhaustives », indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Lors d'une réunion avec la délégation du Conseil de la nation ayant participé aux travaux de la 5^e Conférence de la « Ligue des Parlementaires pour Al Qods », tenue du 26 au 28 avril à Istanbul (Turquie), M. Goudjil a rappelé que « les positions de l'Algérie envers la Palestine sont immuables et ses approches vis-à-vis des questions d'occupation sont déterminantes et exhaustives », appelant à « diffuser et défendre ces positions à travers l'accompagnement de la diplomatie officielle dans les batailles honorables qu'elle mène sur

tous les fronts, en soutien aux peuples palestinien et sahraoui, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et suivant ses orientations », selon la même source. A l'entame de la réunion, le président du Conseil de la nation s'est félicité de « la participation active de la délégation parlementaire algérienne qui a eu des échos populaire, officiel et médiatique favorables, couronnés par l'élection du vice-président du Conseil de la nation et vice-président du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), Ahmed Kharchi, en tant que vice-président de la Ligue des Parlementaires pour Al-Qods. » Il a, également, salué leur « performance et représentation honorable de l'Algérie, à la hauteur de sa place et de celle de la Palestine dans nos cœurs, en plus d'avoir réussi à exprimer avec clarté, courage et sincérité, ses positions et revendications, suivant les principes et la transparence qui caractérisent sa politique étrangère, sous la supervision et l'orientation du président de la République ». Pour leur part, les membres de la délégation du Conseil de la nation ont présenté lors de cette rencontre, un exposé sur le déroulement et les conclusions de la conférence ouverte par le Président de la République de

Turquie, Recep Tayyip Erdogan, et à laquelle ont participé des parlementaires de différents pays, pour exprimer « leur soutien total au peuple palestinien face à la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés. » Ils ont transmis à M. Goudjil les salutations du président de la Ligue des parlementaires pour El-Qods, des représentants des peuples, des membres des parlements et des chefs de délégations parlementaires, ainsi que des personnalités de diverses instances et organisations régionales et internationales, qui « ont accueilli favorablement son allocution lue lors des travaux de la conférence », selon la même communiqué. Dans son allocution, le président du Conseil de la nation avait réitéré « la position immuable de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne juste et son soutien au droit des Palestiniens à la résistance jusqu'à l'établissement de leur Etat indépendant avec El Qods pour capitale, dénonçant la faiblesse du système juridique international qui a échoué à décoloniser le monde », a ajouté le communiqué. Il avait, également, réaffirmé les

revendications de l'Algérie pour « accorder à la Palestine la qualité de membre à part entière aux Nations Unies », et « l'instauration d'un ordre mondial plus juste et plus équilibré, où les droits des peuples sont protégés loin de la politique de deux poids deux mesures, tout en rappelant ses efforts issus de son engagement envers le peuple palestinien résistant, pour le protéger et mettre le Conseil de sécurité de l'ONU devant ses responsabilités historiques, conformément aux instructions du président de la République », ajoute la même source. Les membres de la délégation ont transmis à M. Goudjil les salutations du chef du bureau politique du Mouvement palestinien « Hamas », Ismail Haniyeh avec qui ils ont tenu « une rencontre fraternelle empreinte de soutien, de solidarité et de sympathie », une occasion qui a permis au responsable palestinien d'exprimer « sa grande estime et sa considération pour l'Algérie et ses positions sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. » A l'issue de la rencontre, le président du Conseil de la nation a appelé à « la poursuite du travail et à l'intensification de la coopération et de la coordination dans le cadre de la diplomatie parlementaire pour mettre fin à la catastrophe humanitaire qui frappe les Palestiniens à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés ».

La délégation participant aux travaux de la 5^e Conférence de la « Ligue des Parlementaires pour Al Qods » était composée du vice-président du Conseil de la nation et chef de la délégation, Ahmed Kharchi, du président du groupe parlementaire du Parti du Front de libération nationale (FLN), Saad Arous, du président du groupe parlementaire du Tiers présidentiel, Afif Senoussa, du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Lazrag Betahar, et du président du groupe parlementaire des Indépendants, Mohamed Larbi Slimani, coordinateur du groupe des membres sans appartenance. La réunion s'est également déroulée en présence du président de la Commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale du Parlement arabe, Abdelkrim Korichi, qui a participé, en compagnie du sénateur Fouad Sebouta, à la 6^e Conférence du Parlement arabe et des présidents de conseils et Parlements arabes, tenue les 24 et 25 avril au siège de la Ligue arabe au Caire.

C. A.

GHAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.568 martyrs

PAR RACIM NIDHAL

«Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.568 martyrs et 77.765 blessés, depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, «l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 33 martyrs et 57 blessés.» Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'«un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.»

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Plusieurs martyrs et blessés au 208^e jour de l'agression sioniste

«Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande Ghaza», a rapporté l'agence de presse Wafa.

«L'agression sioniste contre la bande de Ghaza est entrée dans son 208^e jour, sur fond de bombardements d'avions de guerre et d'artillerie de l'entité sioniste sur des places résidentielles et à proximité des centres d'hébergement, en particulier dans les villes de Ghaza, Rafah, Deir al-Balah et le camp de Nuseirat, faisant encore plus de martyrs et de blessés, ainsi que de bâtiments et de biens détruits», souligne Wafa. Ainsi, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'occupation sioniste ayant visé un immeuble résidentiel de la rue Al-Jalaa, au centre de la ville de Ghaza, ajoute la même source, relevant que cette énième tragédie a été confirmée par des sources médicales à l'hôpital

Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani.» Les mêmes sources ont également souligné que trois martyrs et quatre blessés, dont des enfants, ont été retrouvés après le bombardement de la rue Al-Jalaa. Les tirs d'artillerie des forces d'occupation sioniste ont, en outre, visé le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, le quartier de Tal Al-Hawa, au sud-ouest et le quartier d'Al-Sabra au centre ville. Dans le centre de la bande de Ghaza, un avion de guerre de l'entité sioniste a tiré plusieurs missiles sur le camp de Nuseirat et la région est de la ville de Deir al-Balah. Au Sud de l'enclave palestinienne, des sources sanitaires ont rapporté qu'une Palestinienne est tombée en martyre des suites de sa blessure lors d'un bombardement d'artillerie ayant visé l'est de la ville de Rafah. «Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mercredi à 34.568 martyrs et 77.765 blessés, depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

R. N.

ONU

Une opération à Rafah serait «une tragédie sans nom»

«Une opération terrestre de l'armée sioniste dans la ville de Rafah, au sud de Ghaza, serait «une tragédie sans nom», a mis en garde mardi le chef des Affaires humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths dans un communiqué.

«La vérité est qu'une opération terrestre à Rafah sera tout simplement une tragédie sans nom. Aucun plan humanitaire ne peut contrer cela. Le reste n'est que détail», a déclaré M. Griffiths, après les déclarations du Premier ministre sioniste réitérant son intention d'entrer dans Rafah.

«Le monde appelle depuis des semaines les autorités (sionistes) à épargner Rafah, mais une opération terrestre se profile à l'horizon immédiat», estime M. Griffiths. «Pour les centaines de milliers de personnes qui ont fui vers l'extrême sud de Ghaza pour échapper à la malade, à la famine, aux charniers et aux combats directs, une invasion terrestre entraînerait encore plus de traumatismes et de morts», souligne le responsable qui va quitter ses fonctions dans quelques semaines. «Pour les agences qui luttent pour fournir une aide humanitaire malgré les combats, les routes impraticables, les munitions non explosées, les pénuries de carburant, les retards aux points de contrôle et les restrictions sionistes, une invasion terrestre porterait un coup désastreux», estime M. Griffiths. «Nous sommes engagés dans une course pour conjurer la faim et la mort, et nous sommes en train de perdre», martèle t-il.

GHAZA

Conférence internationale en vue de la création d'un Tribunal International sur la Palestine

Une conférence internationale se tient les 6, 7 et 8 juin 2024, à Genève, en vue d'examiner les modalités de la mise sur pied d'un Tribunal International sur la Palestine, sur le modèle du tribunal Russell sur le Vietnam.

Fondé le 15 novembre 1966 par Bertrand Russell, mathématicien, considéré comme l'un des philosophes les plus importants du XX^e siècle, le tribunal Russell s'est penché sur les abus de l'intervention américaine au Vietnam.

Une soixantaine de personnalités, —juristes, médecins, philosophes, historiens, juges, avocats, membres d'ONG de la société civile informelle, activiste des droits de l'homme, — prendront part à cette conférence qui se présente comme étant un tribunal d'opinion, «la voix de ceux qui sont sans voix».

Cette conférence se tient à l'initiative du président de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme (SIHR), Haytham Manna, doyen des opposants démocratiques de Syrien, et des organisations suivantes: Center for Democracy and Human Right, One Justice, International Jurists Union (Geneva), International Institute for peace, justice and Human Rights. Les thèmes du colloque figurent en annexe du manifeste fondateur de ce colloque. Ce colloque se tient au Centre John Knox, 27 Chemin des Crêts de Pregny/ 1218 Grand Saconnex- Genève. A suivre...

R. N.

MIDI

CULTURE

MÉDIAS

Laâgab plaide pour la promotion de l'information culturelle

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a appelé, avant-hier à Alger, à promouvoir l'information culturelle dans tous les médias nationaux et à développer la formation dans ce domaine en lui accordant davantage d'intérêt, d'autant qu'il s'agit d'une matière médiatique importante.



FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

11 troupes de l'est du pays qualifiées



MÉDIAS

Laâgab plaide pour la promotion de l'information culturelle

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a appelé, avant-hier à Alger, à promouvoir l'information culturelle dans tous les médias nationaux et à développer la formation dans ce domaine en lui accordant davantage d'intérêt, d'autant qu'il s'agit d'une matière importante.



S'exprimant lors d'une conférence intitulée "Médias et culture : approches et stratégies", initiée par le ministère de la Communication, M. Laâgab a souligné l'importance de l'information culturelle et les moyens de la développer à la lumière de la richesse de la scène culturelle nationale. Le ministre a, également, précisé que son département ministériel réfléchissait à l'organisation de sessions de formation au profit des journalistes intéressés par les affaires culturelles, rappelant les sessions organisées récemment au profit de journalistes de diverses spécialisations, notamment sportifs. Cette formation dédiée

aux journalistes des rubriques culturelles et encadrée par des professionnels et des acteurs spécialisés abordera différents axes liés à cette spécialité médiatique, a-t-il ajouté. Cette conférence a vu la participation de l'écrivain et romancier Amine Zaoui, du journaliste, traducteur et dramaturge Hmida Ayachi et du journaliste et écrivain en sociologie Mohamed Belhi, ainsi que de représentants et des directeurs de médias nationaux, des intellectuels et des personnalités des domaines culturel et médiatique. Dans ce cadre, Amine Zaoui a évoqué son expérience dans le domaine médiatique, relevant que "les médias audiovisuels avaient contribué par le

passé, à travers des programmes tels que Jawahir, diffusé sur les ondes de la Radio algérienne, et Akouas diffusé par la Télévision algérienne, à la création de symboles culturels", ainsi qu'à la promotion de la diversité culturelle locale. De son côté, Hmida Layachi a estimé que l'information culturelle "a promu par le passé une image positive de l'Algérie dans le monde, ainsi que sa culture locale", rappelant à cet égard le festival culturel panafricain de 1969. Mohamed Belhi a insisté, pour sa part, sur "l'importance de l'information culturelle et de son rôle majeur dans la promotion d'une image positive sur l'Algérie comme c'était le cas par le passé",

citant, à titre d'exemple, le cinéma algérien qui a promu une image positive de l'Algérie à travers plusieurs films tels que celui de Mohamed Lakhdar-Hamina "Chroniques des années de brasse" qui a remporté la Palme d'or au festival de Cannes en 1975. La conférence a vu également des interventions d'intellectuels, d'écrivains et de journalistes ayant évoqué la nécessité de l'investissement dans les industries culturelles et la création de programmes culturels spécialisés, ainsi que la mise en place de stratégies et d'approches pour relancer l'information culturelle.

R. C.

4^e FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Le film espagnol « Matria » remporte la « Gazelle d'Or »

Le long-métrage « Matria », du réalisateur espagnol Alvaro Gago a remporté le grand prix, la « Gazelle d'Or », du 4^e Festival du film méditerranéen d'Annaba, clôturé mardi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoub. « Matria », qui met en vedette Maria Vazquez, traite d'un thème éminemment social à travers l'histoire d'une mère vivant, à la suite de son licenciement de l'usine où elle était salariée, dans des conditions sociales très difficiles, et se trouve contrainte d'enchaîner les petits boulots pour assurer l'avenir de sa fille. Le film donne une image très forte de ces femmes résilientes, inébranlables, faisant face avec courage et détermination aux circonstances difficiles. L'actrice principale, Maria Vazquez, a d'ailleurs remporté le prix de la meilleure interprétation féminine. Le prix de meilleure interprétation masculine est revenu à l'acteur palestinien Saleh Bakri pour son rôle dans le film « The teacher » (L'enseignant), œuvre de la réalisatrice palestinienne Farah Nabulsi, narrant l'histoire d'un enseignant palestinien qui veut mettre ses élèves en sécurité grâce à la science, tout en leur apprenant à ne pas baisser l'échine devant l'occupant sioniste. Le prix du meilleur scénario a été décerné, dans la catégorie des longs-métrages, au film « Rosinante », du turc Baran Gündüzalp, tandis que le prix du jury est revenu au film algérien « Frantz Fanon », réalisé par Abdelnour Zahzah. Dans la catégorie du film documentaire, le 1^{er} prix est allé au film Italien « Sarura » de Nicola Zambelli, tandis que le prix du meilleur court-métrage a été attribué au film palestinien « Sokrania 59 » réalisé par Abdallah Al Khatib. La quatrième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba a également été marquée par la remise d'un prix du public dédié au regretté réalisateur algérien Amar Laskri, décerné, à la suite d'un vote des étudiants de l'École supérieure de gestion d'Annaba où ont été projetés des films algériens, au film « Tayara Safra » (l'avion jaune), réalisé par Hadjer Sebata. La cérémonie de clôture de la 4^e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba a été marquée par un hommage rendu, en leur présence, à des personnalités artistiques du monde du 7^e art cinéma, en l'occurrence Fathi Haddaoui, de Tunisie, Mostafa Shaaban, d'Égypte, Sherine Abdel Wahhab, d'Égypte également, et le cinéaste algérien Merzak Allouache. La soirée de clôture du festival, ouverte par des morceaux interprétés par l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger et une performance lyrique du chanteur Kamel Bennani, a donné lieu à la projection d'un film intitulé « Deux jours », du réalisateur syrien Bassel Al Khatib avec, pour principal acteur, le célèbre Duraid Lahham. Six jours durant, du 24 au 30 avril, la ville d'Annaba a vécu au rythme du 7^e art, le public cinéphile de « La Coquette » n'ayant pas laissé s'échapper l'occasion de voir 70 films produits dans 18 pays du pourtour méditerranéen.

R. C.

ARCHÉOLOGIE

152 permis de recherches octroyés ces quatre dernières années

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué à Alger que 152 permis de recherches archéologiques au niveau des sites archéologiques sur tout le territoire national, avaient été octroyés ces quatre dernières années à des chercheurs et des enseignants de différentes universités et centres de recherches spécialisés, pour effectuer des fouilles scientifiques approfondies aux fins d'enrichir le patrimoine culturel matériel de l'Algérie et procéder à une nouvelle datation de plusieurs sites archéologiques algériens.



Présidant l'ouverture d'une Conférence nationale sur "les résultats des fouilles archéologiques en Algérie" (29-30 avril), Mme Mouloudji a avoué que son secteur "a toujours facilité et simplifié les procédures relatives à l'obtention des permis nécessaires pour les fouilles sur les sites archéologiques au profit des chercheurs et groupes scientifiques nationaux et internationaux, outre l'apport du soutien logistique et technique à ces opérations, ajoutant que durant les quatre dernières années, 152 permis au avaient été octroyés à des chercheurs et enseignants relevant de différentes universités et centre de recherches spécialisés". Afin de préserver et consigner les découvertes archéologiques, la ministre a annoncé l'élaboration d'un "nouveau protocole pour la facilitation de l'opération de transport et de préservation du patrimoine culturel mis au jour lors des opérations de fouilles, en accordant des permis spéciaux pour la préservation des biens auprès des laboratoires de recherches relevant du secteur de l'enseignement supérieur, avec le souci de parachever les études scientifiques spécialisées qui s'ajouteront aux services fournis par les musées nationaux et étab-

lissement sous tutelle". "A la lumière des orientations claires voyantes du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la recherche archéologique a connu un soutien réel et le patrimoine culturel a pu occuper une place de choix et s'ériger en véritable pilier culturel inscrit au titre des priorités de l'Etat algérien", a-t-elle précisé dans ce cadre. Concernant la coopération internationale, la ministre a souligné l'impératif d'"une diplomatie culturelle sous-tendue, entre autres, par le patrimoine culturel, en invitant les chercheurs et spécialistes de différentes cultures et nationalités à un échange de connaissances et d'expériences scientifiques susceptibles de profiter des dernières technologies en matière de recherche archéologique, outre la collaboration avec les différents corps de sécurité nationale et les organisations régionales et internationales pour la récupération du patrimoine culturel pillé et ce, à travers différents mécanismes juridiques. "Mme Mouloudji a rappelé que le ministère de la Culture offrait "à travers différents dispositifs de soutien au livre, des opportunités aux chercheurs pour publier les résultats de leurs travaux scientifiques et renforcer la coopération internationale dans le

domaine de la recherche archéologique à travers l'échange de connaissances et d'expertises avec d'autres pays, l'organisation de séminaires et de conférences internationales et l'échange de données et de ressources de recherche". "Plusieurs opérations ont été enregistrées dans le cadre des différents programmes de développement concernant l'étude de la restauration et de la sauvegarde des monuments et sites archéologiques à travers le territoire national, soit "42 opérations enregistrées durant la période allant de 2019 à 2024 pour un montant total de 2,3 milliards de DA", a fait savoir la ministre qui a relevé "le dégel de 13 opérations de restauration des monuments et sites archéologiques". Le ministère de la Culture et des Arts a œuvré à "la restauration et à la réhabilitation de 17 mosquées anciennes classées au niveau national et à la finalisation des études relatives à la restauration de 6 autres mosquées", a-t-elle ajouté. La séance d'ouverture du premier jour de cette rencontre, à laquelle ont assisté le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que le directeur de l'Institut national d'études de

stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, et des responsables et représentants de divers corps sécuritaires, a été marquée par la signature d'un accord-cadre entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ainsi que la remise de la "médaille de chercheur archéologue" à une pléiade de chercheurs dans ce domaine, à l'instar de Mohamed Sahnouni, Slimane Hachi, Ibrahim Bourahli, Ahmed Nouh, Dalila Sanhadji, et feus Lakhdar Drias et Abdelkader Heddouche, en reconnaissance de leurs efforts dans la recherche archéologique et la formation de générations de chercheurs dans ce domaine. Le rencontre nationale sur "les résultats des recherches archéologiques en Algérie", organisé dans le cadre du programme du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème : "Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles", a mis en exergue les résultats des recherches des chercheurs de différentes universités et centres de recherche sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

MOIS DU PATRIMOINE

Lancement des sessions de formation sur la création et le marketing du patrimoine algérien

Des sessions de formation dans les domaines de la création et du marketing du patrimoine algérien ont été lancées, lundi à Alger, dans le cadre de la 9^e édition du Festival national de la création féminine, prévue du 9 au 17 mai prochains au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Le Commissariat du Festival national de la création féminine a organisé, jusqu'à hier des sessions de formation au niveau de la Villa Dar Abdelatif au profit de 50 artisans et artisanes et d'étudiants spécialisés, majoritairement des femmes, en vue de « leur permettre d'approfondir leurs connaissances et compétences dans des domaines liés à l'art de la broderie, la fabrication de bijoux,

l'histoire de la mode, le marketing digital et la confiance client », a précisé le Commissaire du festival, Sid Ali Benmrabet. A ce titre, il a affirmé que le Commissariat du festival « a donné la chance aux personnes intéressées pour leur permettre de se former et de poursuivre une formation théorique et pratique, encadrées par des formateurs professionnels expérimentés, comme c'est le cas pour la catégorie marketing digital, organisée en collaboration avec l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) ». Les participants à ces ateliers, accompagnés de leurs formateurs, tenteront de sortir avec des modèles pratiques innovants à même de servir, préserver et défendre le patri-

moine algérien, à travers la maîtrise des techniques de dessin, de design et de broderie, ainsi que la proposition des méthodes de marketing pour le produit patrimonial national. Par ailleurs, l'atelier de bijoux permettra de concevoir un modèle temporaire de « Khit errouh » en tant qu'élément patrimonial protégé en rapport avec le costume tlemcénien « Chedda » classé par l'Unesco en 2012. Dans ce cadre, l'encadrant de l'atelier design et dessin de mode, Salim El Ouahichi, a précisé que cet atelier vise à « faire connaître l'histoire riche du costume traditionnel algérien afin de préserver et de défendre la mémoire patrimoniale en mettant en exergue l'histoire de la mode algérienne et en encourageant la recherche et l'exploration en la

matière ». M. Salim El Ouahichi a affirmé que le costume traditionnel algérien « possède des caractéristiques lui permettant de rivaliser sur le marché international de la mode, compte tenu des techniques utilisées pour sa confection et son aspect esthétique, étant un modèle dont on s'inspire au niveau mondial notamment le karakou mais sans préciser sa source ». Concernant l'atelier, l'orateur a souligné qu'il portera sur « El-Melhfa », la qualifiant de costume traditionnel utilisé sur tout le territoire national. A cet effet, les apprentis se pencheront sur les techniques de conception, de dessin technique, afin d'expliquer les détails de la confection de cette tenue. De son côté, l'encadrant de l'atelier du mar-

keting digital, Mahmoud El-Hachemi, enseignant à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), présentera aux artisans et professionnels, les principes fondamentaux du marketing digital et son rôle dans la promotion du produit algérien artistique et créatif, en utilisant des outils numériques pour procéder à une étude autour du marché et élaborer un plan de marketing idéal, en plus de définir une stratégie de communication pour faire connaître leur œuvre artistique et créative ». Pour sa part, l'experte en conception de bijoux traditionnels et modernes, Lakhel Lynda, a indiqué que cet atelier vise à motiver les participants à préserver et développer ce métier artisanal algérien ancestral ».

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

11 troupes de l'est du pays qualifiées

Au total, 11 troupes théâtrales des wilayas de l'est du pays participent, à Skikda, aux qualifications régionales pour la 55e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, a appris l'APS auprès du commissaire de cette manifestation.



« Ces qualifications régionales qui ont débuté dans la soirée de dimanche pour se poursuivre jusqu'au 30 avril, ont mis en lice 11 troupes venues des wilayas de Skikda, Annaba, Constantine, Khenchela, Sétif, Souk Ahras, Batna et Guelma », a déclaré Mohamed Takirat. Précisant que la wilaya de Skikda est « la première étape » de ces qualifications pour le Festival de Mostaganem, prévu en juin prochain (la seconde devant avoir lieu à Tizi-Ouzou, la troisième à Ain Temouchent, et la dernière à Naâma), M. Takirat a révélé que la liste des 12 troupes qualifiées pour Mostaganem sera annon-

cée aussitôt après la clôture des 4 phases éliminatoires. Il a également indiqué que le nombre de troupes participantes « pourrait être augmenté jusqu'à 20 » en cas de « niveau élevé » des pièces proposées. M. Takirat a ajouté que les troupes sont libres de choisir « les thèmes traités » qui seront appréciés en matière de texte, de mise en scène, de scénographie, de musique et de jeu d'acteurs par un jury constitué d'acteurs et de metteurs en scène parmi lesquels Brahim Nefnaf de Boumerdes,

Moufida Addas de Guelma, Sid-Ahmed Kara d'Ain Defla et Djalal Dharaoui de Skikda, en plus de deux autres membres qui évalueront les œuvres d'expression amazighe. Selon son commissaire, le Festival national de Mostaganem vise à promouvoir le théâtre amateur et à élever le niveau des acteurs non professionnels, avant de souligner que le grand prix de ce Festival « sera un sésame pour entrer dans le monde du théâtre professionnel ».

GHARDAÏA

Des monuments historiques proposés au classement comme patrimoine culturel

Plusieurs monuments historiques et sites de gravures rupestres situés dans la wilaya de Ghardaïa sont proposés au classement et l'inscription au patrimoine local et national, a révélé le chef de service du patrimoine à la Direction locale de la culture et des arts. "La Direction de la culture et des arts de Ghardaïa a ainsi entamé les procédures administratives et juridiques nécessaires pour l'insertion et l'inscription du ksar en ruine de Sidi Belkacem (Metlili), le site historique de Talazdit (El Ateuf), les gravures rupestres de Daya Ben Dahoua ainsi que des gravures rupestres dans la Zone des sciences (El Ateuf)", a précisé à l'APS Abdelhamid Amiz. Cette proposition à l'inscription de ces monuments historiques et gravures rupestres au patrimoine culturel classé vise à redonner vie à ces sites, pour qu'ils puissent contribuer aux différents programmes de développement, notamment au niveau des circuits touristiques et culturels, a-t-il souligné. Ces monuments historiques vivants, qui témoignent du rôle social et économique que jouait ce patrimoine culturel depuis des siècles sont proposés au classement afin de les protéger, les préserver et garantir leurs transmissions aux générations montantes, a expliqué le responsable du patrimoine, précisant que l'objectif tracé par le secteur est de réhabiliter, préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région

et son intégration dans une perspective de développement global. "Nous devons valoriser et capitaliser l'héritage culturel de notre pays notamment le patrimoine culturel de Ghardaïa classé patrimoine universel dans toute sa diversité, afin de renforcer son rayonnement civilisationnel et de veiller à sa protection et son sauvegarde", a ajouté M. Amiz. Dans cette perspective, la Direction de la culture, en collaboration avec les communes, a entamé une opération de mise en place d'une signalisation des sites patrimoniaux pour informer les usagers de la route sur tout lieu, site culturel ou itinéraire à caractère touristique. La wilaya de Ghardaïa foisonne d'un patrimoine matériel et immatériel qui lui confère une place primordiale dans la stratégie de développement du tourisme durable devant répondre aux attentes économiques de la population et aux exigences de la protection de l'environnement et des us.

Un patrimoine universel classé par l'Unesco

Ghardaïa comporte plus de 200 sites et monuments historiques outre un patrimoine universel classé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) notamment la vallée du M'Zab, les ksour "villes fortifiées" témoins d'une architecture atypique très étudiée par ses premiers bâtisseurs

qui se sont inspirés de nombreux architectes et urbanistes de renom, un système traditionnel hydraulique rarissime qui permet d'irriguer les palmeraies situées dans la vallée du M'Zab. La région de Ghardaïa se tient sur des sites antiques dont les traces sont visibles dans les nombreuses pierres et gravures rupestres qui témoignent, selon les spécialistes de l'art rupestre, l'existence d'une vie humaine dans la région depuis des milliers d'années et restent en quête d'intérêt pour l'épanouissement d'un tourisme culturel et scientifique. A ce titre, le site de Talazdit (El Ateuf) a été mis à jour fortuitement après les inondations d'octobre 2008. Selon les responsables de la culture, il renferme des traces et vestiges du premier noyau d'établissement humain dans la région. Une équipe d'experts du Centre national de recherche archéologique (CNRA) a effectué une étude archéologique et un inventaire depuis 2017 pour déterminer la valeur patrimoniale de ce site afin de le préserver et le classer. "Ces sites de gravures rupestres d'une valeur "inestimable" constituent outre la mémoire de la région exprimée par les différentes représentations et figures fauniques et humaines appartenant à la période libyco-berbère, une matière de référence pour les recherches académiques et historiques sur la région.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL Nécessité de renforcer l'arsenal juridique

Des universitaires et des spécialistes du patrimoine culturel national ont souligné, mardi à Oran, la nécessité de renforcer le système juridique de protection du patrimoine culturel immatériel notamment face aux "tentatives d'appropriation". Les participants au colloque national dédié à la "protection juridique du patrimoine culturel", organisé par le laboratoire d'investissement et du développement durable de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Oran 2 "Mohamed- Benahmed", ont souligné que le patrimoine matériel de l'histoire de l'Algérie est protégé par un arsenal de lois et ne peut être touché", notant toutefois que "le patrimoine immatériel est le plus exposé aux tentatives d'appropriation par plusieurs parties". Le recteur de la même université, le Pr. Ahmed Chaalal, a estimé que l'université algérienne "doit jouer son rôle pionnier de locomotive de la pensée et de l'économie et de participant actif à la protection des composantes du pays, en développant des travaux de recherche dans le domaine et en soumettant des propositions pour la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien". Dans ce cadre, il a souligné que "la situation actuelle est très sensible, car il existe une sorte de préjugé et de chantage étranger contre notre patrimoine et notre identité, et des tentatives d'acquisition et de saisie de nombreux éléments du patrimoine, en particulier le patrimoine immatériel, ce qui exige (...) le renforcement de l'arsenal juridique régissant cet aspect et trouver de nouveaux mécanismes pour protéger ce patrimoine authentique". De son côté, le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, Haddad Mohamed, a indiqué qu'outre les mesures juridiques prises par le législateur algérien pour développer le système de protection au niveau interne, de grands efforts ont été déployés pour activer ce système au niveau extérieur, en étroite coopération, ces dernières années, avec l'Unesco, permettant l'inscription de nombreux éléments matériels et immatériels au nom de l'Algérie au niveau de cet organisme international concerné par la culture. "Les cadres juridiques de protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel en Algérie", "Les mécanismes de protection et les enjeux de la valorisation" et "Le rôle des corps de sécurité dans la protection du patrimoine culturel-la Gendarmerie nationale comme modèle" ont été les thèmes abordés lors de ce colloque. A cette occasion, des ateliers ont également été programmés sur "Les concepts théoriques et incarnés du patrimoine culturel national", "Le système législatif lié au patrimoine" et "Les défis auxquels est confrontée l'Algérie dans la protection de son patrimoine".

BOUIRA

Le mausolée romain de Fraxen, un site archéologique à protéger

Le mausolée de Fraxen à Ouled Slama, dans la commune d'El-Hakimia, au sud-ouest de Bouira, un des sites archéologiques les plus importants datant de l'époque romaine dans cette wilaya, a connu une vaste opération de restauration pour le protéger contre tout danger susceptible de le détériorer.

Inscrit depuis juillet 2013 sur la liste nationale des biens culturels protégés, le site archéologique Fraxen est un mausolée romain situé à 11 km au sud-est de Sour El Ghoulane et à 45 km au sud du chef-lieu de Bouira.

Ce tombeau a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation qui ont coûté un montant de 61 millions de dinars, selon les détails fournis par la Direction locale de la culture.

Confiés à l'entreprise Bellounès, les travaux d'aménagement du mausolée romain de Fraxen, d'une durée de cinq mois, ont été achevés en décembre 2023, et le site patrimonial a été inauguré en mars 2024, lors d'une visite de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Une étude concernant Fraxen avait été réalisée et achevée en 2010, après des missions de prospection effectuées en 2008 et en 2009 par une équipe d'archéologues du ministère de la Culture et des Arts.

La réhabilitation de ce vestige archéologique s'inscrit dans le cadre du programme du ministère visant à protéger les sites contre tout danger susceptible de les détruire ou de les détériorer, a expliqué, à l'APS, le directeur de la culture Ibrahim Benabderrahmane.



Des travaux d'urgence pour la réalisation d'un mur de clôture pour le site avaient été réalisés en 2009.

Le mausolée de Fraxen porte une inscription au sommet de sa façade principale. Il est connu sous le nom Ghorfat Ouled Slama, et les études faites pour sa datation, telles que les recherches menées par Masqueray et Cholsnet et Berbrugger, ne sont pas sûres, d'autant qu'une autre inscription a été découverte près du mausolée en question, selon les détails fournis par la Direction de la culture.

Le site serait dédié à un chef militaire d'Auzia, actuellement Sour El Ghoulane.

Edifié sur le point culminant d'une colline à Ouled Slama, ce mausolée est un édifice de forme carrée de 5 mètres. Il est construit en pierres avec le système constructif connu par Opus Quadratum, une technique adoptée dans le grand appareillage en pierre de taille.

L'édifice est composé de trois corps superposés, dont la façade principale est orientée vers l'Est. A travers cette façade, le visiteur peut distinguer trois parties, un corps inférieur à deux gradins et un corps moyen qui est constitué de cinq lits de pierres sèches.

Cette partie correspond bien à une chambre funéraire, et la pièce ne

contient aucune ouverture vers l'extérieur, selon la fiche descriptive du site. Il existe aussi un corps supérieur couronné d'une corniche moulurée et percée d'une ouverture de 90 cm de large et 1m 22cm de hauteur.

BOUMERDÈS

Mise en service d'un poste source électrique principal à Dellys

Un poste source électrique principal (60/30 kilovolts) a été mis en service cette semaine dans la commune de Dellys, à l'Est de Boumerdès, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de distribution de Réalisé à Takedamt, banlieue de Dellys, ce poste source d'une capacité de 2 à 40 MVA a été équipé de deux transformateurs électriques et de 12 départs électriques de moyenne tension (30 kv), a indiqué, à l'APS, le directeur local du secteur, Saïd Mansour.

Il a relevé la contribution attendue de cette installation à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'approvisionnement des zones ciblées en énergie électrique, à savoir la ville de Dellys et les localités d'afir, Naciria, Cap Djinet, Ben Choud et Baghlia. A noter que la Direction de distribution de l'électricité et de gaz de Boumerdès a récemment lancé la réalisation d'un transformateur électrique mobile de 20 MVA, visant à améliorer la qualité des prestations du secteur dans la partie ouest de la wilaya.

Le réseau électrique (moyenne et basse tensions) de la wilaya s'étend sur 6.736 km. Il est alimenté à partir de sept postes sources principaux et trois stations mobiles d'une capacité globale de 580 MVA, tandis que le nombre de clients raccordés à l'électricité est de 328.353 à l'échelle locale.

BATNA

Assainissement de plus de 750 hectares de forêts affectés par les maladies parasitaires et les incendies

Des espaces forestiers totalisant plus de 750 hectares affectés, ces dernières années, par des maladies parasitaires et les incendies font l'objet d'une opération d'assainissement, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts. Le responsable local en charge de la gestion de ce secteur, Souhil Zaâboubi, a précisé que cette action, lancée "récemment", et qui se poursuit à l'heure actuelle dans de nombreuses forêts de la wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel la saison 2023-2024, arrêté pour une superficie totale de 1.330 hectares.

Cet assainissement qui consiste à couper les arbres morts et malades, (opération sylvicole qui ne modifie en rien la destination forestière du sol) s'effectue sur les superficies boisées touchées par les incendies ou souffrant de

maladies parasitaires, ainsi que dans les forêts en phase de renouvellement naturel de leur végétation et nécessitant un élagage, selon le même responsable.

L'opération, qui a jusqu'à présent touché plusieurs forêts de la wilaya, dont celles de la commune de Kimel et de la région de Kasrou, dans la commune d'Oued Chaâba, est menée par des entreprises spécialisées désignées à la suite d'une consultation, a encore fait savoir M. Zaâboubi.

Le bois récupéré à la suite de ce nettoyage sera proposé à la cession par vente aux enchères, sous forme de quotas, à des entreprises de transformation du bois ou, en cas d'impossibilité d'utilisation par des professionnels, vendu par petites quantités, après détermination de l'espèce, de la nature

du bois et de sa destination (chauffage, par exemple) à des riverains, ce qui évitera, selon le même responsable, la coupe d'arbres sains pour les besoins du chauffage.

M. Zaâboubi a également fait part de la nécessité, pour la wilaya de Batna, de programmer d'autres opérations d'assainissement dans les forêts où des arbres sont affectés par le phénomène du dépérissement, ce qui est, notamment, le cas du cèdre de l'Atlas, mis à mal par le changement climatique. La wilaya de Batna est classée première en Algérie en termes de superficies forestières.

Ces dernières couvrent, en effet, 327.180 hectares, soit 27% de la superficie totale de la wilaya où prédominent le cèdre de l'Atlas, le pin d'Alep et le genévrier à encens.

ECONOMIE AFRICAINE

L'Algérie trace sa voie vers l'avant

L'Algérie a tracé sa voie vers l'avant au sein du continent africain, portée par une vision ambitieuse et des résultats économiques «impressionnants», a souligné un média béninois, tout en relevant que cette ambition du pays repose sur des «fondements solides».

«L'Afrique regorge de dynamisme économique, et un pays maghrébin semble bien décidé à prendre la tête de ce mouvement. Loin des tumultes politiques et des crises qui secouent parfois le continent, l'Algérie trace sa voie vers l'avant, portée par une vision ambitieuse et des résultats économiques impressionnants», a écrit la Nouvelle Tribune, quotidien basé au Bénin. Intitulé «Afrique : ce pays maghrébin veut devenir la 1ère puissance», cet article a mis en avant les récentes données du Fonds monétaire international (FMI) sur le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie qui a atteint 266,80 milliards de dollars, ce qui confirme, selon le journal, que le pays a franchi un «nouveau cap en 2024». «Cette performance remarquable catapulte le pays au troisième rang en Afrique, reléguant le Nigeria à une place inférieure», a-t-il également relevé, en mentionnant que «pour les autorités algériennes, ce n'est qu'un début». Dans ce contexte, la publica-



tion a rappelé les récentes déclarations tenues par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lors de sa conférence de presse les conclusions des Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington. Il s'agit, notamment, des propos du ministre inhérents à l'objectif fixé de dépasser le seuil des 400 milliards de dollars de PIB dans les années à venir. «Si l'Algérie parvient à dépasser cette barre symbolique des 400 milliards de dollars, elle se positionnera incontestablement

parmi les premières puissances économiques du continent», a estimé la Nouvelle Tribune en assurant que «cette vision audacieuse n'est pas simplement un rêve éphémère», mais repose sur «des fondements solides». Le journal a cité, dans ce sillage, le niveau du PIB national de l'ordre de 32.000 milliards DA et la dynamique actuelle de l'investissement et les indicateurs macroéconomiques favorables du pays. «Ces facteurs, combinés à un climat d'investissement propice, offrent à l'Algérie l'opportunité unique de réaliser ses aspirations économiques», a soutenu l'auteur de l'ar-

ticle en évoquant au passage la valeur de la monnaie nationale, considérée comme un «indicateur crucial de la stabilité monétaire et qui a enregistré une progression de 4,5% par rapport au dollar américain». En outre, la même publication a évoqué le projet du dinar numérique de la Banque centrale, la numérisation de l'économie et la lutte contre le marché parallèle, qui sont, a-t-elle mentionné, «au cœur des préoccupations du Gouvernement et qui démontrent l'engagement à moderniser les infrastructures financières du pays».

R. E.

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Les assemblées annuelles 2025 seront abritées par l'Algérie

La réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque islamique de développement (BID), a approuvé la proposition du comité des procédures de cette institution de confier à l'Algérie l'organisation de l'édition 2025 des assemblées annuelles du groupe, a indiqué ce mardi, le ministère des Finances dans un communiqué. Cette décision a été actée lors des travaux des assemblées annuelles de la BID tenus dans la capitale saoudienne, Riyadh, entre le 27 et le 30 avril dernier, durant lesquels le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a conduit une délégation algérienne pour prendre part aux travaux des différentes réunions organisées à cette occasion. Ainsi, une session de passation de la présidence du Conseil des gouverneurs de la BID a été tenue entre le président sortant, ministre des Finances saoudien, Mohamed El-Jadaan et M. Faïd qui assure désormais cette présidence durant le prochain exercice. A cette occasion, «le ministre, tout en remerciant le Conseil des gouverneurs pour cette marque de confiance et de considération, a assuré que l'Algérie ne ménagera aucun

effort pour réunir l'ensemble des conditions requises à même de garantir la réussite de ce grand événement, lequel coïncide avec la 50ème réunion de ce Conseil». Par ailleurs, lors des travaux des assises, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les efforts visant à appuyer le développement socio-économique des pays de la région à l'effet d'assurer une meilleure résilience de leurs économies et de leurs populations face à ces crises. Il a été aussi souligné la nécessité pour la BID d'améliorer le volume de ses financements ainsi que le nombre de ses opérations, en engageant une réflexion sur l'éventuelle création d'un dispositif dédié aux financements concessionnels, en direction des pays les moins avancés de la région et ce, dans le cadre du renforcement de la solidarité islamique. A ce titre, M. Faïd a invité la direction de la BID à travailler en collaboration avec les autres institutions multilatérales de développement «afin d'établir des synergies et bénéficier de leurs expériences en matière de financement concessionnels, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières

et d'amplifier leurs impacts dupliqués sur le développement», rapporte le communiqué. Ces réunions ont également permis d'examiner les activités et les résultats financiers des filiales de la BID au titre de l'exercice écoulé, ce qui s'est traduit notamment par l'adoption des rapports annuels, des bilans financiers et des budgets administratifs. Cet examen a constitué, par ailleurs, une opportunité pour les gouverneurs de la BID d'échanger sur les perspectives stratégiques de cette institution. En marge de ces réunions, M. Faïd a tenu des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues notamment de la Turquie, du Bénin et du Soudan, «avec lesquels il a échangé sur les éventuelles mesures à prendre au niveau des organes décisionnels de la BID, à l'effet de consolider le fonctionnement de cette institution et de renforcer l'efficacité de ses interventions dans ses pays membres». M. Faïd s'est, aussi, entretenu avec plusieurs responsables d'institutions multilatérales de développement, à l'instar du vice-président de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, avec lequel il

a échangé sur les pistes éventuelles d'une collaboration future. Par ailleurs, le ministre des Finances a présidé la 24e réunion du haut Conseil des fonds d'El-Aqsa et d'El-Qods, qui a permis d'examiner l'état d'avancement des différents projets financés par ces fonds et a adopté les rapports d'activités et financier y afférents. «Le Conseil a souligné l'importance de soutenir ces Fonds notamment, à la lumière du contexte actuel marqué par une agression sans précédent contre le peuple palestinien, impactant les infrastructures ainsi que les conditions de vie de ce peuple», selon le communiqué. A noter que l'édition 2024 des assemblées annuelles de la BID, qui coïncide avec le 50ème anniversaire de la création de cette banque, a été dédiée au thème: «Chérir notre passé et tracer notre avenir: originalité, solidarité et prospérité». Cet événement a regroupé les ministres des Finances et de l'Economie des 57 pays membres de la BID et a connu la participation de responsables de plusieurs organisations et institutions financières internationales et régionales.

R. E.

USA

Trump condamné pour outrage et menacé de prison

Nouveaux rebondissements, et non des moindres, dans le feuilleton judiciaire de l'ancien Président américain Donald, lequel espère remettre le couvert au mois de novembre prochain.

Trump, L'ex-président américain a été condamné ce mardi à 9.000 dollars d'amendes pour outrages au tribunal, dans le cadre de la troisième semaine de son procès mêlant scandale sexuel et campagne électorale. Le juge qui préside les débats l'a également menacé d'une « incarcération » pour avoir violé son interdiction de s'en prendre aux témoins et jurés. Donald Trump « est prévenu que la Cour ne tolérera pas la poursuite de viola-

tions délibérées de ses ordres et que, si cela est nécessaire et approprié, elle imposera une peine d'emprisonnement », peut-on lire dans la décision écrite du juge Juan Merchan. Celui-ci a rendu sa décision devant Donald Trump à l'ouverture de l'audience. Il a condamné Donald Trump à 1.000 dollars d'amende par violation (neuf au total), soit le maximum permis par la loi. L'ancien Président des Etats-Unis est poursuivi pour 34 falsifications de documents comptables qui auraient servi à dissimuler un paiement pour étouffer un potentiel scandale sexuel dans la dernière ligne droite de la campagne Présidentielle de 2016. Les 130.000 dollars avaient été versés à l'ancienne star de films X Stormy Daniels, pour acheter son silence sur une relation sexuelle qu'elle affirmait avoir eue avec lui en 2006, alors qu'il était déjà marié à son épouse Melania. Une relation qu'il dément. L'ancien président américain traîne aussi bon nombre d'autres affaires judiciaires qui à terme, risquent de l'empêcher de nouveau au bureau ovale de la Maison Blanche. Agence



ARABIE SAOUDITE

Des écoles fermées en raison de pluies torrentielles

L'Arabie saoudite a fermé, mercredi, les écoles dans plusieurs régions du royaume, où de fortes pluies ont provoqué des crues soudaines et rendu certaines routes impraticables. « Il a énormément plu pendant sept heures, jusqu'à minuit presque », a

affirmé à la presse un résident de Buraidah, la capitale de la province centrale de Qassim, l'une des plus touchées par ces intempéries. Le Centre météorologique national a émis des alertes « rouges » pour Qassim et d'autres régions, notamment la Province Orientale sur le Golfe, la capitale Ryadh et la province de Médine, bordée par la mer Rouge. Ces alertes prévoient « de fortes pluies accompagnées de vents violents, un manque de visibilité horizontale, de la grêle, des pluies torrentielles et des coups de tonnerre ». Les établissements scolaires de la Province Orientale et de Ryadh ont fermé leurs portes, basculant

vers l'enseignement en ligne. Les autorités de Médine ont publié sur la plateforme X des photos d'agents d'entretien réparant l'électricité et retirant l'eau des écoles. À Ryadh, les routes étaient trempées, mercredi, mais la circulation n'était pas particulièrement affectée. Les pluies et les inondations sont fréquentes dans le royaume du Golfe, surtout en hiver. Le réchauffement climatique est l'explication « la plus probable » à ces pluies diluviennes qui ont touché récemment plusieurs pays du Golfe, ont affirmé la semaine dernière les scientifiques du réseau World Weather Attribution (WWA).

USA

Un avion de chasse s'écrase dans un parc national américain

Un F-16 de l'Armée de l'air américaine s'est écrasé dans le parc national de White Sands, mardi. Son pilote s'en est sorti. Un avion de chasse supersonique s'est écrasé mardi dans un parc national du Nouveau-Mexique, dans le sud-ouest des Etats-Unis. Selon l'Armée de l'air américaine, le pilote aux commandes de ce F-16 « Fighting Falcon » s'est éjecté avant que son appareil ne s'écrase dans le parc national de White Sands. « Tout le personnel non urgent doit éviter la zone afin d'éviter une éventuelle exposition aux produits chimiques à bord de l'avion », a précisé la base aérienne de Holloman sur sa page Facebook. Des équipes d'intervention d'urgence ont été envoyées sur place et une enquête sur le crash a été ouverte. Le pilote, sain et sauf, a été évacué pour recevoir des soins médicaux. Célèbre pour ses gigantesques dunes de sable blanc, faites de cristaux de gypse, le

parc national de White Sands attire des centaines de milliers de visiteurs chaque année. Il est entouré par une gigantesque zone désertique gérée par l'armée américaine, qui lui sert à tester de nombreuses armes et missiles.

Des centaines de milliers de visiteurs

C'est dans ce coin reculé des Etats-Unis qu'a eu lieu le fameux essai Trinity en 1945, pour faire exposer la toute première bombe atomique. Un épisode récemment retracé à l'écran dans le film oscarisé « Oppenheimer ». Le F-16 « Fighting Falcon » est un modèle d'avion supersonique monomoteur initialement développé pour l'armée américaine dans les années 1970. Des centaines d'exemplaires restent encore en service aux Etats-Unis et à travers le monde. Agence

ALLEMAGNE

Une trentaine de blessés après le renversement d'un char de défilé

« Une trentaine de personnes ont été blessées mercredi dans le renversement d'un char de défilé du 1^{er} mai près de la ville allemande de Fribourg-en-Brigau (sud-ouest) », a indiqué la police locale. « L'attelage, une remorque tirée par un tracteur, s'est renversé sur le côté, alors que le conducteur du véhicule effectuait un virage à gauche », a-t-elle précisé dans un communiqué.

Une trentaine de personnes ont été blessées dans l'accident, dont dix grièvement, selon la police. Les victimes ont été prises en charges par « de nombreuses forces de secours, dont plusieurs hélicoptères de sauvetage, notamment en provenance de Suisse » voisine, a encore indiqué la police.

Les faits sont survenus vers 13h05 (11h05 GMT) sur une route aux abords de la ville de Kandern (ouest), à quelques dizaines de kilomètres de Fribourg-en-Brigau et de la frontière avec la France.

KENYA/INONDATIONS

Le nombre de victimes s'élève à 169 morts

« Le nombre de morts dus aux inondations depuis début mars dernier au Kenya s'est élevé à 169, après l'annonce de la mort de 66 personnes, tandis que 91 autres sont toujours portées disparues », ont indiqué les autorités locales. Le porte-parole du gouvernement kenyan, Isaac Mwaura, a déclaré mardi lors d'une conférence de presse que « les pluies et les inondations au Kenya ont coûté la vie à 66 personnes supplémentaires au cours des dernières 24 heures ». M. Mwaura a expliqué que « la plupart des décès de mardi ont été causés par des coulées de boue qui ont balayé plusieurs villages, tuant 45 personnes ». Et d'ajouter : « Au cours des dernières 24 heures, nous avons perdu 66 personnes à travers le pays, dont 60 adultes et 6 enfants ».

Selon Mwaura, « les inondations ont également entraîné le déplacement de 30 214 familles », soulignant que « la capitale, Nairobi, a été la plus touchée par le déplacement ».

Dans le contexte de l'état d'urgence que traverse le pays, le gouvernement kenyan a annoncé plus tôt qu'il prendrait en charge toutes les factures d'hôpital des personnes touchées par les inondations, en particulier celles touchées par les coulées de boue. »

Comme plusieurs de ses voisins d'Afrique de l'Est, le Kenya connaît une saison des pluies particulièrement violente en raison du phénomène climatique El Niño qui amplifie les précipitations. « Les prévisions (météo) indiquent que la pluie va continuer et la probabilité d'inondations et de pertes de vies humaines est réelle. Nous devons donc prendre des mesures préventives », a déclaré le président Kenyan, William Ruto, en affirmant mardi qu'un total de 171 personnes avaient péri dans le pays depuis début mars dernier.

Agence

RWANDA

Plus de 2.000 victimes du génocide enterrées dans le sud du pays

Les restes de 2.073 victimes du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda ont été enterrés mardi au Mémorial du génocide de Ngoma, dans la province du Sud. Ces restes ont été récupérés dans des fosses communes dans le village de Ngoma, après qu'un employé du bâtiment a signalé leur présence en octobre dernier. « Je remercie les agences de sécurité, les dirigeants locaux du secteur de Ngoma, les représentants de l'organisme cadre des organisations de survivants du génocide, ainsi que tous ceux qui ont participé à la difficile tâche de recherche des restes des victimes du génocide pendant cinq mois », a déclaré Ange Sebutege, maire du district de Huye de la province, lors des funérailles. Le 7 avril, le Rwanda a entamé une semaine de deuil national et 100 jours de commémoration pour marquer le 30e anniversaire du génocide de 1994, sous le thème « Se souvenir – S'unir – Se renouveler ».

Les activités de commémoration se poursuivront jusqu'au 4 juillet, date à laquelle s'est terminé le massacre de 100 jours qui a fait plus d'un million de morts, principalement des Tutsis et des Hutus modérés.

Agence

Début à Alger de l'atelier régional de licences des clubs de la CAF 2024

L'atelier régional sur l'octroi des licences des clubs de la CAF s'est ouvert ce mardi à Alger, en présence de responsables de la Confédération africaine de football et de la Fédération algérienne de football, a indiqué l'instance fédérale.

Douze (12) pays membres de l'instance africaine, sélectionnés par groupe linguistique francophone, participent à cet événement qui s'étalera jusqu'au 2 mai : Algérie (hôte), Côte d'Ivoire, Cameroun, Burundi, Centrafrique, Comores, Tchad, Djibouti, Madagascar, Guinée, Niger et Tunisie, précise la même source. Les ateliers régionaux de licences des clubs 2024 sont organisés dans quatre pays africains différents couvrant trois groupes linguistiques au cours du mois d'avril et mai avec l'objectif de mettre à jour la plateforme en ligne de licences des clubs de la CAF (CLOP) pour la procédure de licence de club.

Parmi les autres objectifs de ces ateliers entre autres, la vérification de l'état d'avancement de la mise en œuvre du système de licence de club dans les compétitions nationales des associations membres ainsi que la formation des gestionnaires de licences de clubs (CLM) à l'utilisation du



CLOP, en particulier du module relatif aux stades. A l'ouverture des travaux, le Secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a déclaré : « Vous êtes 12 associations à participer à cet événement très important pour le développement du football africain et sachez, que la fédération algérienne de football, se tiendra toujours disponible pour apporter sa contribution à l'essor du sport roi.(...)»

L'octroi de licences est un élément fondamental pour garantir la transparence, la compétitivité et la pérennité de notre football.

Je suis convaincu que cet atelier constituera une bonne opportunité pour échanger des idées, partager des meilleures pratiques et renforcer nos capacités collectives. Ensemble, nous pouvons œuvrer à l'essor réel de notre sport sur le continent africain. «

De son côté, le Chef du département du football professionnel de la CAF, Muhammed Sidat s'est réjoui de voir ce séminaire se tenir en Algérie : « Je tiens à remercier la fédération algérienne de football, plus particulièrement, le président, Walid Sadi pour son aide précieuse.

J'étais en train de planifier l'organisation de cet atelier lors de la précédente CAN en Côte d'Ivoire quand j'ai rencontré le président Sadi.

A cette période, on n'avait pas encore fixé le lieu pour la tenue de l'événement. J'ai soumis l'idée au président, qui, en moins de 5 minutes, m'a donné son accord pour que l'Algérie accueille cet atelier. Cela montre la disponibilité de la fédération algérienne, qui donne une importance particulière au développement du football africain et on la remercie encore une fois pour cela. »

AFFAIRE USMA-RS BERKANE :

Lorsque l'Afrique du foot défie l'Afrique des Nations

La Confédération Africaine de football (CAF) dans son traitement de l'affaire du match USMA (Algérie) – RS Berkane (Maroc) comptant pour les demi-finales de la coupe de la confédération semble vouloir défier l'Union Africaine. En donnant gain de cause à la formation marocaine qui a arboré sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires de la République Arabe Saharaouie Démocratique, la CAF défie ainsi l'Union africaine sans mesurer la portée et les conséquences d'une telle décision. En effet, la CAF vient de bafouer et effacer d'un revers de main ses textes fondamentaux en se pliant au desiderata du lobbying marocain. Et pour cause ! Dans ses principes et textes fondateurs en 1957, la CAF est bien claire sur la question. En effet, dans l'article 2 de ses statuts notamment les alinéas f « empêcher toutes méthodes et pratiques de nature à mettre en danger l'intégrité des joueurs, du jeu ou des compétitions, ou à donner lieu à des abus dans le football », « promouvoir le football, avec intégrité et sans aucune discrimination d'un pays

donné, un individu ou un groupe de personnes pour des raisons ethniques, de sexe, de handicap, de langue, de religion, de politique », et « garantir l'indépendance de la gestion du football Africain, et d'éviter toute forme d'interférence politique ». Tout est indiqué pour que la CAF ne s'empêtre dans une telle situation ubuesque. Or, il se trouve qu'à la lecture des décisions de la CAF, il n'est respecté aucun article de ses statuts lorsque l'on sait que la RASD est un pays membre à part entière de l'Union Africaine et le reste toujours malgré les pressions du makhzen pour exclure la RASD en tentant de soulever et rallier à sa cause, à coups de bakchich, des ex ministres supposés influents dans leurs pays. Dès lors que ce pays est membre et reconnu par l'Union africaine voire même par l'ONU, qu'elle considère comme territoire administré donc non dépendant du Maroc pourquoi vouloir coûte que coûte accorder une légitimité à la colonisation d'un pays ? Alors que l'arsenal juridique donnant gain de cause à la RASD comme étant un pays à part entière est

bafoué par la CAF. Une CAF présidée par le Sud Africain Patrice Tlhopane Motsepe dont le pays l'Afrique du Sud s'était même retiré de la CAN Futsal de 2020 pour avoir été organisée par le Maroc dans le territoire sahraoui à Laayoun. Et ce dans un communiqué publié, le 15 janvier 2020, sur son compte Twitter (aujourd'hui X), Daniel Alexander « Danny » Jordaan, le président de la SAFA (fédération sud africaine de football ndlr), avait déclaré « l'Afrique du Sud a décidé de se retirer de la compétition après que le Maroc ait insisté pour organiser le tournoi à Laâyoune, qui se situe dans la région contestée du Sahara occidental » avant d'ajouter : « l'Afrique du Sud n'a aucun problème pour jouer au Maroc mais afin d'être en concordance avec le gouvernement sud-africain et les résolutions de l'Union africaine ne jouera pas au Sahara occidental ». Les propos du président de la SAFA ont été soutenus et confortés par le comité olympique sportif d'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, le président de la CAF semble avoir tourné le dos aux prin-

cipes fondamentaux et fédérateurs de son pays, inspiré par l'Algérie, qui a été toujours à l'avant-garde des causes justes comme il vient de le confirmer avec les résolutions adoptées par les Nations unies à propos de la Palestine. Pis, la CAF est allée même jusqu'à renier le protocole d'accord formalisant son partenariat avec l'UA sur la promotion du changement social en Afrique grâce au football. Signé le 12 janvier 2010 ce Protocole d'accord visant à tirer profit de l'engouement universel pour le football, aux fins de promouvoir le changement social en Afrique, à travers des initiatives telle que la « Campagne Agissons pour la paix ». Ce jour, le Président de la CAF d'alors, le Camerounais Issa Hayatou, avait réitéré l'engagement continu de son institution à soutenir les activités de l'UA visant à promouvoir la paix et la stabilité sur le continent. A travers son attitude dans la gestion du dossier de ce match, l'Afrique du football défie l'Afrique des nations qui œuvre pour la paix sur le continent où tous les peuples devront vivre libres et indépendants.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES LES CRIMES DE GRINDELWALD



20h25

TMC

Paris, 1927. Le sorcier Gellert Grindelwald est parvenu à s'échapper de prison. Il a pour projet de se débarrasser des "moldus", les non-sorciers, et rallie des partisans à sa cause dans le monde entier. Albus Dumbledore connaît bien Grindelwald, mais, pour des raisons personnelles, refuse de l'affronter. Le ministère de la magie prend ça pour un acte de trahison et le met aux arrêts. Dumbledore charge Norbert Dragonneau, son étudiant, de mettre Grindelwald hors d'état de nuire. Norbert part pour Paris, en compagnie de son ami Jacob. Il y retrouve Tina et sa sœur Queenie.

ATTRACTION LE DOUTE



20h10

TF1

Agathe aime à se décrire comme une mère de famille «comme les autres». Dans un pavillon de charme, avec un mari talentueux et des enfants en bonne santé, tout paraît à sa place. Pourtant au bout de quinze ans d'union, le vernis de cette jolie carte postale commence à se craqueler... Le jour où un meurtre est commis dans l'hôtel où son mari logeait pour le travail, une suspicion insupportable s'installe... L'homme avec lequel elle partage sa vie est-il un meurtrier ? N'est-elle pas, depuis des années, prisonnière d'une relation abusive et toxique ? Que sait-elle vraiment de Fred ?

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h12

2

« Comédies musicales : les 10 commandements d'un succès » : Une dizaine de comédies musicales sont à l'affiche aujourd'hui et remplissent les salles. La formule magique : une histoire universelle, des chanteurs à voix et un budget de plusieurs millions d'euros. Exceptionnellement, ces énormes machines du show biz ont accepté d'ouvrir leurs coulisses pour dévoiler quelques ingrédients de leur recette à succès • « Touche pas à mon océan » : Lamya Essemli, l'une des voix montantes de la cause écologique en France, revient sur la naissance de ses convictions.

MEURTRES À... MEURTRES DANS LE JURA



20h10

3

Dans le Jura, Anna Buisson, capitaine de gendarmerie à Moirans, et Eyméric Massoni-Tournault, enquêteur de la section de recherches de Lyon, sont chargés d'élucider le meurtre d'une guérisseuse, qui n'est autre que la grand-mère d'Eyméric. Son cadavre, découvert à son domicile par la femme de ménage, était recouvert de pétales blancs de datura, aussi intitulé herbe du diable. Les premières investigations se portent sur un plongeur en eau froide, qui avait rendez-vous avec la vieille dame l'après-midi du crime.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MEURTRE AU PIED DU VOLCAN



19h55

arte

Björn, un baron véreux de la finance impliqué dans la crise islandaise, est retrouvé mort dans sa luxueuse maison de Snæfellsnes, une péninsule volcanique. A priori, il s'agit d'un suicide. Cependant, Helgi, un détective de Reykjavik dépêché sur les lieux, soupçonne un meurtre. Flanquée de Gréta, jeune inspectrice expérimentée aux méthodes peu orthodoxes, il enquête dans la communauté locale. Cette miniserie islandaise affiche toutes les caractéristiques des polars nordiques : images rendant hommage à la beauté des paysages, personnages intrigants, rythme plutôt lent mais pas ennuyeux...

L'HISTOIRE AU SCALPEL NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE : LE DERNIER ACTE



20h06

5

Sainte-Hélène constitue le dernier acte de la légende napoléonienne : l'empereur y vécut en exil, suite à son abdication après la défaite de Waterloo. Il s'y éteint 5 ans plus tard, le 5 mai 1821, à l'âge de 51 ans. Des fouilles menées dans son domaine, sur l'île anglaise volcanique isolée en plein Atlantique Sud, révèlent des conditions de vie précaires. A partir de masques mortuaires, Philippe Charlier tente de recréer le visage de l'empereur, et le déroulé de ses derniers jours, permettant d'en savoir davantage sur les circonstances de sa mort.

LES 10 CATASTROPHES QUI ONT MARQUÉ LA PLANÈTE



20h10

**RMC
STORY**

Chaque année, la planète est confrontée à des événements qui marquent ses habitants à jamais et font de nombreux morts. Dans ce volet, retour sur les effondrements les plus terrifiants et sur ce qui les a provoqués : des tremblements de terre, ou des événements climatiques violents qui sont relayés dans les médias par la suite. Mais parfois c'est juste l'homme, par erreur ou incompétence, qui en est responsable.

BROADCHURCH



20h05

**Chérie
25**

Trish reçoit un message anonyme inquiétant lui conseillant de se taire, provenant vraisemblablement de son agresseur. Hardy lui demande de se montrer plus coopérative de manière à faire progresser l'enquête. Leah apprend à son père que sa mère a été violée. Ce dernier révèle à Jim qu'il a menti à la police à propos de son emploi du temps le soir du drame. La relation entre Beth et Trish prend un tour inattendu. Au fil de son enquête, Ellie Miller tente de percer la carapace de son partenaire, ce qui les rapproche peu à peu. Leurs investigations progressent et laissent entrevoir des pistes prometteuses...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:08
Dohr	12:45
Asr	16:30
Maghreb	19:36
Icha	21:09

MINISTRE DE LA SANTÉ

L'ALGÉRIE N'A SOUFFERT D'AUCUNE PÉNURIE EN MÉDICAMENTS EN 2023

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a récemment fait le point sur la situation sanitaire en Algérie lors d'une réunion de la Commission de la santé et des affaires sociales. Il a souligné plusieurs avancées ainsi que les défis persistants dans le secteur. Selon le ministre Saihi, l'année 2023 n'a pas connu de pénurie de médicaments en Algérie. Il a noté qu'il y a eu seulement des fluctuations mineures, avec un taux variant entre 2 et 2,5%. Cette stabilité est attribuée à la disponibilité des médicaments répertoriés dans le registre national des médicaments. Un domaine prioritaire pour le ministère est la lutte contre le cancer. Plus de la moitié du budget alloué aux hôpitaux est consacrée à l'achat de médicaments anticancéreux. Le ministre a exprimé son espoir que la production locale de ces médicaments atteindra 80%. Le ministère a réalisé des progrès significatifs dans la numérisation du secteur de la santé. Actuellement, 90% du secteur est numérisé, avec des programmes en cours pour développer davantage les plateformes numériques pour les soins aux patients. Des initiatives ont été lancées pour renforcer la prévention des maladies et améliorer la surveillance, en particulier dans les domaines de la santé maternelle et infantile. Un guide de bonnes pratiques en matière de santé maternelle et infantile a été élaboré, et un programme de suivi des maladies cardiaques est en place au niveau



national. Le ministère a mis l'accent sur le renforcement des structures de soins, en particulier dans les régions éloignées. Des activités ont été organisées pour garantir une prise en charge intégrée, alliant prévention et soins hospitaliers, afin de réduire les problèmes de santé évitables.

Renforcement des effectifs médicaux : un défi persistant

Malgré les progrès, le manque de personnel médical reste un défi. Chaque année, environ 2800 médecins spécialistes sont affectés aux centres hospitaliers, y compris dans le sud du pays. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler les lacunes dans

les zones sous-dotées. Le ministère de la Santé en Algérie continue de travailler pour améliorer l'accès aux soins de santé, renforcer la prévention des maladies et augmenter la production locale de médicaments essentiels. Les progrès réalisés dans la numérisation du secteur ouvrent de nouvelles opportunités pour une meilleure gestion des soins de santé et une meilleure prise en charge des patients. En conclusion, la Santé en Algérie fait face à des défis mais progresse également dans de nombreux domaines. Avec un engagement continu envers la prévention, le pays aspire à offrir des services de santé de qualité à l'ensemble de sa population.

L'ANP TRAQUE LES NARCOTRAFIQUANTS

SAISIE DE PLUS DE 2 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

« Plus de deux quintaux de kif traité ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes menées entre le 25 et le 30 avril, qui ont permis aussi l'arrestation de 53 narcotrafiquants », a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, 53 narco-

trafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 2,29 quintaux, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc », est-il mentionné dans le communiqué. Le même bilan fait état de « la saisi de 135 grammes de cocaïne et 986816 comprimés psychotropes. » Tandis qu'à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, des détachements de l'ANP « ont arrêté 317 individus et saisi 33 véhicules, 132 groupes électrogènes, 99 marteaux-piqueurs, 6 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres

équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. » La même source révèle que « 35 autres individus ont été appréhendés » outre la « saisi de 23 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques » ainsi que « 100 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation. » D'autre part, les garde-côtes ont réussi à déjouer les tentatives de migration illégale de 8 personnes à bord d'embarcations de construction artisanales, alors que 272 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

LUTTE ANTITERRORISTE

Onze éléments de soutien arrêtés

« Onze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 25 au 30 avril », selon un bilan opérationnel rendu public, hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national », souligne le bilan. En outre, « trois dangereux brigands, en leur possession un pistolet automatique, qui semaient le trouble parmi les citoyens à Bordj Badji Mokhtar, ont été éliminés. » La même source rappelle, également, que « dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Tamoulga commune d'Oued Fodha, Secteur militaire de Chleff en première Région militaire, un détachement de l'ANP a abattu, le 27 avril 2024, le terroriste « B. Samir » dénommé « Abou Dhouha » qui avait rallié les groupes terroristes en 2006. « Le terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis de munitions et divers objets », lit-on dans le communiqué du ministère

CUISINE ALGÉRIENNE

La Chakhchoukha classée numéro 1 en Afrique

La cuisine algérienne continue de se distinguer à l'international. Cette fois, c'est la Chakhchoukha, un plat typique et particulièrement savoureux de l'Est algérien qui se classe dans le top 20 mondial de TasteAtlas. Avec ses parfums épicés et ses saveurs authentiques, la cuisine algérienne manque rarement de séduire les papilles de ceux qui partent à sa découverte. Le génie populaire qui a donné naissance à la gastronomie algérienne se cristallise dans plusieurs plats et recettes qui ne cessent d'être honorées à l'international. C'est notamment le cas de la Chakhchoukha, plat originaire de Biskra, porte du Sahara algérien, qui a été placée dans le top 20 des meilleurs ragoûts du monde par TasteAtlas. Dans un post publié sur X, anciennement Twitter, le site spécialisé classe le plat algérien comme 17^e ragoût du monde. Dans ce classement qui rassemble 50 ragoûts à travers le monde, seules deux recettes africaines sont présentes. La Chakhchoukha algérienne et le Potjiekos sud-africain, classé quant à lui à la 45^e position, ce qui fait du plat algérien le meilleur ragoût d'Afrique selon TasteAtlas.